RENTREE 2022 dans les COLLEGES de la Haute Savoie

Déclaration de FORCE OUVRIERE au CtsD 74

Madame la Directrice,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Notre comité qui se tient aujourd'hui se déroule après l'ouverture du serveur des mutations et avant le CTA de Grenoble qui aura pour ordre du jour principal la répartition des postes d'enseignants, titulaires et stagiaires, du second degré pour la rentrée 2022. Tout d'abord, notre fédération s'interroge sur la pertinence de cette chronologie : si ces comités avaient l'ambition de débattre réellement de la régulation des postes d'enseignants et de tenir compte de l'avis des syndicats pour potentiellement faire évoluer les situations, ne seraient-il pas judicieux que le CTA se tiennent avant les CTSD qui se tiendraient eux-mêmes avant l'ouverture des mutations intra-académiques ?

Mais puisque nous sommes ici et que la parole nous est donnée (à défaut d'être toujours entendue), nous allons la prendre afin de soumettre nos remarques et d'exposer nos analyses, nos questions et nos inquiétudes.

Tout d'abord si on ne regarde que les tableaux de chiffres, il est indéniable que les collèges du département sont mieux dotés que l'an dernier, que les postes sont moins mis en danger que l'an dernier. En effet la dotation abondée en heures se traduit par des créations de postes au nombre de 37, tandis que les suppressions touchent 18 postes ; ce qui fait un solde positif e 19 postes. De même les mesures de cartes scolaires sont au nombre de 3, alors que nous en comptions 12 l'année dernière. Cela ressemble à une amélioration de la situation.

Cependant, FO ne se réjouit pas pour autant de cette avancée, qui reste bien en dessous de nos attentes et ne permet pas réellement une amélioration des conditions de travail. En effet, ces créations ne compensent pas les pertes accumulées les années précédentes et certainement pas les 25 postes supprimés en collège dans notre département l'année dernière, alors que les effectifs étaient en hausse. C'est une politique générale de recrutement massif d'enseignants qui, a nos yeux, permettra de faire face aux besoins réels dans les établissements, non un pas en avant qui arrive après plusieurs pas en arrière.

De plus, notre incompréhension demeure face aux Dotations Globales dans les établissements qui, faute de moyens suffisants en Heures Poste, attribuent des HSA à une discipline alors qu'un collègue de la même matière est contraint d'aller faire un complément de service dans un autre établissement sous prétexte « qu'il faut bien absorber les HSA »

Ces dispositions ont des conséquences délétères non seulement sur les enseignants qui se heurtent aux difficultés physiques et financières liées au transport, mais aussi sur leurs collègues en poste qui se voient contraints d'absorber les heures supplémentaires.

FO réaffirme son opposition à cette politique d'heures supplémentaires imposées potentiellement à tous les enseignants (y compris ceux à temps partiels)

Cette situation trouve aussi un écho dans le nombre important de postes partagés : l'année prochaine, à ce jour, ce sont 125 enseignants titulaires en collège dans le département qui sont pressentis pour effectuer leur service en temps partagé, parfois pour un nombre d'heures infime, et parfois sur des établissements géographiquement éloignés.

FO demande à ce que les propositions de compléments de service sur des volumes horaires très restreints (notamment ceux inférieurs à 3 ou 5 heures selon les disciplines) soient réexaminés et que l'affectation des CSR (Compléments de Services Reçus) puissent être discutées avec les enseignants concernés.

En conclusion, FO ne se satisfait pas de la situation envisagée pour la rentrée prochaine, trouvant que les moyens alloués ne sont pas à la hauteur des enjeux et des revendications légitimes des personnels.

Je vous en remercie de votre écoute.

Julie Hamel,
membre FO au CTSD 74